



Championnats suisses interclubs de Delta



06 au 08 mai 2022
Interlaken

MODALITES D'ORGANISATION

ORGANISATEUR	Schweiz. Hängegleiter-Verband, Seefeldstrasse 224, 8008 Zürich Tel. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
HÔTE	Delta Club Interlaken Franz Herrmann https://deltaclub-interlaken.ch/
DATE	Interlaken, 06. – 08. mai 2022 Dates de remplacement : 13. – 15. mai 2022
CONDITIONS DE PARTICIPATION	<p>La participation est ouverte à tous les clubs inscrits dans le registre FSVL qui satisfont aux conditions générales d'organisation et de participation. Tous les pilotes intéressés doivent remplir les « conditions générales de participation » définies pour les manifestations sportives FSVL.</p> <p>Les deltas avec et sans mât ainsi que les ailes rigides prennent le départ ensemble dans le même groupe, avec différents facteurs (0.9, 1.0 et 1.1).</p> <p>Les pilotes doivent préciser pour quel club ils volent lors de leur inscription au championnat. Il n'est pas possible de changer de club une fois l'inscription déposée. Cette règle s'applique exclusivement aux participants masculins.</p>
CONDITIONS DE DEPART	<p>40 pilotes au maximum sont autorisés à prendre le départ.</p> <p>Une équipe est composée au maximum de 4 pilotes (seul les 3 premiers pilotes marquent des points). Chaque club peut aligner au maximum 2 équipes au départ. Une équipe mixte dispute la compétition dans la catégorie hommes. L'attribution des décos se fait conformément aux directives du règlement sportif FSVL. Le changement de pilotes au sein d'une équipe est autorisé pendant la compétition.</p>
VAINQUEURS	Champion suisse interclubs de Delta cat. Hommes 2022 (min. 6 équipes) Champion suisse interclubs de Delta cat. Dames 2022 (si au min. 3 équipes féminines au départ)
CLASSEMENTS	Pour ce championnat suisse interclubs de delta, deux classements distincts seront établis : classement individuel (seulement pour contrôler) et classement des clubs.
PRIX	Médailles pour les trois meilleurs pilotes dans chaque catégorie.
INSCRIPTION	https://www.swissleague.ch/delta-league/2022-05-06
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Vendredi 29 avril 2022
FRAIS D'INSCRIPTION	<p>La taxe de départ de CHF 190.– par pilotes doit être versée sur le compte de la FSVL au plus tard le vendredi 03 mai 2022. L'inscription n'est définitive qu'après réception de la taxe d'inscription.</p> <p>Les pilotes ayant effectué leur paiement en retard ou lors de l'inscription sur place doivent présenter un justificatif de la poste ou de paiement en ligne.</p> <p>En principe, la taxe d'inscription n'est pas remboursée lorsqu'un pilote ne se présente pas. Les équipes qui n'auront pu être sélectionnées pour ce championnat en seront informées aussitôt après l'échéance de la date limite d'inscription.</p>

INCLUS DANS L'INSCRIPTION	Frais d'inscription / Transport des pilotes et des deltas jusqu'au site de décollage / Débriefing après chaque tâche / Service de retrieve / Livetracking / Lunchbags / Matériel cartographique / Soirée pilotes / Médailles pour les premiers classés
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	En cas d'annulation de la compétition, 50% des frais d'inscription sera remboursé sur leur compte FSVL
CARTES	Une carte des balises numérique peut être téléchargée lors de l'inscription.
GPS	L'évaluation des vols se fera à partir des traces GPS. Chaque pilote est responsable de la sauvegarde et doit être capable d'envoyer un fichier igc valide à l'organisateur. Une liste des appareils GPS approuvés peut être trouvée sur : Lien vers GPS SHV
OBLIGATION ANNONCE DE RETOUR	Chaque participant doit annoncer son retour au bureau de course. Des infos détaillées seront données lors du briefing. Tout participant qui n'aura pas annoncé son retour sera recherché avec tous les moyens possibles. Les frais de recherche lui seront facturés.
INSCRIPTION SUR PLACE	Vendredi 6 mai 2022, de 07:30h à 21:00h Lieu: Atterissage Lehn
SERVICE DE RECUPS	Un service de récupération par bus est mis en place par l'organisation.
REGLEMENT DE LA COMPETITION	Les Championnats suisses interclub de delta est soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur – FSVL règlements sportif
REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales..
RESERVES DE MODIFICATION	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ	En s'inscrivant, le pilote accepte le règlement de la compétition (règlement sportif FSVL, invitation à concourir, règlement de la compétition, etc.) et se conforme aux exigences de sécurité de la manifestation. Il/elle confirme qu'il/elle respecte les dispositions légales, participe à cette compétition à ses propres risques et périls et ne fait aucune réclamation contre le promoteur et l'organisateur. Cela signifie entre autres : Il / Elle est responsable du décollage, du vol et de l'atterrissage. Il/elle évalue toujours lui-même/elle-même tous les dangers et conditions pertinents du décollage à l'atterrissage, en particulier les conditions météorologiques.
ANTIDOPING.CH	En s'inscrivant, le pilote accepte le règlement antidopage et la déclaration de dopage. De plus amples informations peuvent être trouvées sur le site Internet de la FSVL, sous la rubrique sports de compétition.
DÉCISION SUR LA TENUE DE LA COMPETITION	Pré-information mardi 3 mai 2022, décision au plus tard mercredi 4 mai 2022, 20h Dates de remplacement : mardi 10 mai 2022, décision au plus tard mercredi 11 mai 2022, 20h sur la page internet: https://www.swissleague.ch/
AUTRES INFORMATIONS	Sur la page d'accueil: https://www.swissleague.ch/
HEBERGEMENT	L'hébergement est à la charge des participants. Interlaken est un grand centre touristique avec une offre d'hébergement variée, mais aussi avec une interdiction stricte de camper de manière sauvage. Cela vaut aussi et surtout pour la place d'atterrissage et le parking de Lehn.

Nous sommes impatients de vous accueillir aux Championnats suisses interclub de Delta.

Delta Club Interlaken
Franz Herrmann

&

Fédération Suisse de Vol Libre FSVL
Rahel Schreiber